

part, dans la fabrique, du village de La Baie. Cette personne, dont la charité et le respect de la vérité me sont familièrement connues, eut-elle une tonne de lait à fournir, chaque jour, sera toujours un petit patron; un petit fabriquant. Voilà une définition toute vivante de l'expression inculquée.

Quant aux fromagers de La Baie, je crois que la plupart d'entre eux sont des fromagers très capables. Cette déclaration va ôter un bâton à mon ancien ami. J'en serais très fâché pour lui, si je ne connaissais ses ressources.

Dans mes écrits, je n'ai pas visé à atteindre les fromageries de La Baie plus que les autres; je n'ai rien dit avec l'intention d'offenser qui que ce soit personnellement. — Mais, je savais que cette année il n'y avait que très peu de bons fromagers connus, en disponibilité; que cependant on allait voir surgir, ce printemps, un nombre considérable de fromageries dont le résultat peu douteux m'effrayait. — Voilà ce qui m'a induit à écrire. — Non, — mon associé et moi avons implanté simplement cette industrie dans La Baie, nous l'avons mise dans les mœurs à grands frais; et sous de misérables circonstances, on nous a enlevé une grande partie de ce champ que nous avions nous-mêmes défriché. Nous nous en sommes plaint dans le temps — mais jamais depuis. — Et mes confrères du village savent bien que si nous avions eu leur esprit guerrier, l'occasion ne nous a jamais manquée, de leur part, pour en fournir des preuves.

Et ici, je le dis pour La Baie comme pour toutes les autres paroisses, c'est une des funestes conséquences de la multiplicité des fromageries dans une paroisse. En effet, au lieu de produire cette salutaire émulation qui conduit au perfectionnement, on s'épuise en mille moyens déloyaux à grossir sa petite part de patronage aux dépens des autres fabricants. Que voulez vous qu'on parle d'améliorations fréquentes aussi fréquentes qu'il le faudrait pour l'avancement de l'industrie, quand le patronage d'une paroisse, divisé en quatre, cinq ou six parties, laisse aux fromagers, après dépenses payées, à peine de quoi les faire vivre jusqu'au printemps suivant. On conçoit assez facilement que de tels fromagers n'éprouvent pas de passion violente pour faire la dépense de courir aux assemblées, et aux conventions de fromagers; payer pour renseignements de toutes sortes; faire l'achat d'instruments nouveaux, ou courir le risque d'une épreuve de recettes ou système nouveaux. Voilà pour les fromagers. Et déjà les intérêts des patrons se trouvent, en cela, fort compromis. Mais je suppose que le fromage de ces diverses fabriques soit tout bon, et de valeur à peu près égale. Vous trouverez chez un, des fromages très gros, colorés, selon une recette particulière; chez l'autre, le volume est un peu plus petit, la couleur est plus ou moins prononcée; dans un troisième atelier, c'est un fromage plus sec, plus cuit, et encore différent soit dans la forme, soit dans le volume, la couleur, etc. et ainsi de suite. — (A suivre)

#### Les écoles d'agriculture.

Dans le cours des débats sur le discours du Trône, à l'Assemblée Législative, l'Honorable M. Joly faisait les observations suivantes, sur la question des écoles d'agriculture:

"L'agriculture a fait des progrès, mais pour que ces progrès soient plus marqués, il importe de répandre l'instruction agricole. Nos trois écoles d'agriculture réunies, ne produisent pas la dixième partie des résultats obtenus par l'école d'agriculture de Guelph, Ontario, la seule école du genre qui existe dans la province d'Ontario. Je serais d'avis pour ma part de réunir les fonds accordés aux trois écoles pour n'en maintenir qu'une seule et la mettre sur un pied d'égalité avec l'école de Guelph. Le besoin de l'instruction agricole se fait surtout sentir dans la province de Québec, où nos cultivateurs sont un peu routiniers. Je ne crois pas que nous ayons obtenu des résultats proportionnés aux sacrifices pécuniaires que nous nous sommes imposés."

Nous ne partageons pas l'opinion de l'honorable M. Joly, d'ailleurs si dévoué aux intérêts de l'agriculture. Si les écoles d'agriculture n'ont pas entièrement atteint le but qu'elles se proposaient, il faut essayer d'améliorer et non à supprimer. Dans ces sortes de questions, alors surtout qu'il s'agit de l'émancipation intellectuelle, il ne faut jamais aller trop vite et ne démolir que lorsqu'on est certain de pouvoir construire le nouvel édifice de manière à donner satisfaction; au contraire il faudrait songer à augmenter leurs moyens d'action en prenant toutes les précautions pour les appliquer d'une façon convenable. L'établissement des écoles d'agriculture est l'œuvre de plusieurs années, et nous ne doutons pas que ceux qui sont à la tête de ces établissements ne soient en état de renseigner notre Législature, sur les moyens à adopter pour rendre ces écoles d'agriculture prospères et à en obtenir tout le bien qu'on serait en droit d'en attendre. Encore une fois, ce n'est pas en supprimant qu'on améliore. Bien des choses pèchent par l'organisation, ailleurs comme dans nos écoles d'agriculture, et ce n'est pas une raison pour supprimer ces écoles qui ont coûté à leurs fondateurs et à leurs organisateurs, de bien pénibles labeurs: il faut plutôt chercher à améliorer et à les mettre dans de meilleures conditions.

D'ailleurs, nous ne nous refusons pas de croire que la Province d'Ontario possède, en l'école de Guelph, un magnifique établissement d'enseignement agricole, — qui est largement subventionné puisque même pour 1881 le Gouvernement d'Ontario lui accordait un octroi de \$20,930; — d'un autre côté, nous serions pas prêt à admettre que nos "trois écoles d'agriculture réunies ne produisent pas la dixième partie des résultats obtenus par l'école d'agriculture de Guelph." Pour cela, nous nous appuyons sur le témoignage de celui qui nous dit avoir grandement contribué à l'établissement de cette école: M. l'écrivain du *Canada Farmer* publié à London, dans la Province d'Ontario. A plusieurs reprises cet écrivain a dit que dans cet établissement, tout n'était pas irréprochable; et nous voudrions avoir l'espace suffisant pour publier ici ce qu'il en a dit de temps à autre. On pourrait pour cela consulter plusieurs numéros de ce journal, entre autre celui de novembre, 1880, page 264. D'un autre côté on pourrait se rendre compte de ce qu'en disent les visiteurs, entre autre un correspondant "Stockman," qui rend compte d'une de ses visites à la ferme de l'école d'agriculture de Guelph, dans le *Farmer's Advocate*, numéro du mois d'août 1880, page 183.